LE GRAND SERRE
Un village de CARACTERE

Fait à le Grand-Serre, le 03/02/2023

Objet : Recensement de la population 2023

Madame, Monsieur,

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France et de ses communes. Cette année, notre commune est recensée. **Votre participation est indispensable** car elle permettra d'actualiser les données disponibles, très utiles pour éclairer les décisions des pouvoirs publics notamment en matière d'équipements collectifs (crèches, transports, logements, etc.) et préparer l'avenir de notre commune. La dotation financière versée par l'État aux communes dépend également de ces chiffres.

Je me permets d'insister sur le **caractère obligatoire** pour toute personne résidant en France. À défaut, l'absence de réponse peut entraîner l'application d'une amende.

Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir **répondre avant le 08 février 2023 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr** en utilisant le code d'accès et le mot de passe imprimés sur la notice qui vous a été remise par l'agent recenseur. Si vous avez perdu cette notice ou pour toute autre question relative au recensement de la population dans notre commune, je vous invite à contacter la mairie au numéro suivant **04 75 68 83 71**.
Vous avez également la possibilité de répondre sur papier ; pour ce faire des questionnaires sont à votre disposition en mairie.

Les informations recueillies sont **confidentielles** et exclusivement destinées à l'Insee. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques anonymes.

Je compte sur votre réponse et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Agnès GENTHON

MAIRIE DU GRAND-SERRE (Drôme)